

AVIS DES SOCIETES

**Société Tunisienne de Banque -STB-
Siège social : Rue Hédi Nouira -1001 Tunis-**

La Société Tunisienne de Banque -STB- porte à la connaissance du public qu'elle a obtenu l'approbation du Conseil du Marché Financier, par décision n°1 du 3 février 2009, pour changer le taux d'intérêt de l'emprunt obligataire « STB 2008-2 » objet de la note d'opération visée par le CMF en date du 20 janvier 2009 sous le n° 09-0639 et ce, selon les conditions suivantes :

Taux d'intérêt initialement prévu : 6,85%

Nouveau taux d'intérêt : 6,5%.

La STB a procédé à ce changement suite à la confirmation de la tendance baissière des taux d'intérêt sur le marché monétaire.